

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers. Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée. La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique. Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS
OU INTERDICTIONS SPECIALES



HABILITATION ELECTRIQUE

B0 H0V (CDC)

Alexandre VIAL

Chef d'équipe

Valable jusqu'au **24 juin 2029**



AVIS APRES FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

1. INFORMATIONS GENERALES

Il s'agit d'une formation **recyclage**.

Je soussigné Frederic THOMAS formateur de l'organisme de formation SI2P atteste que **Monsieur Alexandre VIAL** a suivi la formation **B0 H0V (CDC)** du **25 juin 2026 au 25 juin 2026** pour une durée de 7 heures, dont 0 heures de pratique.

2. FORMATION EN VUE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE

AVIS FAVORABLE

Au cours de cette formation, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations de **Opération d'ordre électrique** sur **ouvrage(s) ou installation(s) à définir par l'employeur** ont été enseignés à Monsieur Alexandre VIAL.

Si l'avis est défavorable, préciser le motif :

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510, l'employeur peut délivrer à Monsieur Alexandre VIAL l'habilitation suivante **B0 H0V (CDC)** pour le(s) domaine(s) de tension **TBT BT HT** :

-pour réaliser toutes les opérations du champ d'application telles qu'elles ont été définies par l'employeur

-pour réaliser les opérations suivantes : Opération d'ordre électrique.

-que la personne concernée possède les aptitudes, notamment médicales, à l'accomplissement de ces opérations ;

-qu'elle présente, vis-à-vis du risque électrique, un comportement compatible avec la bonne exécution de ces opérations.

Une information sur les instructions de sécurité générales relatives à la prévention du risque électrique doit, lorsqu'elles existent, compléter cette formation

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

Conformément à la norme NFC 18-510

Nom : VIAL		Employeur :		
Prénom : Alexandre		LIP		
Fonction : Chef d'équipe				
Personnel	Symbole d'habilitation et attribut	Champ d'application		
		Domaine de tension ou tensions concernées	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE				
Exécutant	-	-	-	Opération d'ordre non-électrique
Chargé de chantier	B0 H0V	TBT-BT-HTA - HTB		
TRAVAUX D'ORDRE ELECTRIQUE				
Exécutant				
Chargé de travaux				
Chargé d'intervention BT				
Chargé de Consignation				
Chargé d'opérations spécifiques				
Habilité spécial				
Document supplémentaire : oui – non				
Le titulaire Signature :		L'employeur Prénom et Nom :		Date de validité : 24 06 2029
		Fonction :		
		Signature :		